

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

SITUATION DE L'IRLANDE.

De la nourriture.—du logement.—du vêtement.—des pauvres, des veuves et des orphelins chez la population agricole.

Après avoir vu, ce qui constitue la principale et même la seule nourriture du paysan irlandais, il nous reste à savoir si ces malheureux, dont l'existence s'écoule souvent sans qu'ils connaissent le goût du pain, ont au moins des pommes de terre en abondance. Les enquêtes parlementaires donnent à cette question une triste réponse. Elles nous prouvent que dans les temps ordinaires, c'est à peine si l'on trouve sur la table du petit fermier irlandais le tiers de ce qui serait nécessaire pour satisfaire la faim de sa famille. Nous ne parlons pas des trois mois (juin, juillet et août) qui s'écoulent entre la germination de la vieille récolte et la nouvelle, car la famine devient générale. Les herbes sauvages et surtout la moutarde sont les seuls aliments laissés à ces populations qui errent jour et nuit pour assouvir leur faim. Cette détresse se reproduit régulièrement chaque année. Les pauvres cessent alors de mendier, car personne ne peut donner; les maladies et le désespoir deviennent le partage d'un tiers de la population: le mal est à son paroxysme.

Si le lecteur désire connaître les lieux qui servent de logement à cette population infortunée, et que nous n'osons pas appeler des cabanes, il peut se figurer une hutte de vingt pieds de longueur sur treize de largeur, et des murs de huit pieds d'élévation construits en pierres sèches enduites de mortier d'un seul côté. Rarement ces huttes se composent de deux chambres; elles n'ont ni étag, ni plafond, ni plancher, presque jamais de cheminées. La fumée en sort le plus souvent par la porte ou un trou qui remplace la fenêtre. Elles sont couvertes de paille et de fèves de pommes de terre, c'est à dire que la pluie y pénètre presque sans obstacle, pour séjourner sur son sol inégal et ajouter l'humidité et les maladies aux inconvénients de pareilles habitations. Après deux mois d'excessives chaleurs dans la saison d'été, ces cabanes sont encore humides. Le plus petit agriculteur d'Angleterre n'en voudrait certainement pas pour loger ses cochons, tandis que le pauvre Irlandais est heureux de pouvoir y loger avec sa famille.

La cherté des combustibles ajoute encore aux horreurs de cette situation. La tourbe, le seul dont il soit possible de se procurer à un prix raisonnable, coûte encore trop cher pour ces familles misérables, qui sont réduites aux fagots et aux branches d'arbres qu'elles volent aux environs des bois et des marais. Le manque de feu contribue plus puissamment qu'en été, que la mauvaise nourriture et l'humidité à faire naître et à entretenir les maladies qui ravagent la population agricole.

Dans cet état de dénuement absolu, on comprend ce que peuvent être les vêtements de ces infortunés. L'homme qui n'a pas de famille peut avoir des habits; mais celui qui en a une n'élève jamais jusque là ses prétentions. Ceux qui ont des vêtements n'achètent jamais que les plus vieux qu'ils trouvent. Les enfants vont absolument nus jusqu'à l'âge de dix ans. Les fermiers qui ont un mouton ou qui peuvent acheter une tonte font filer la laine et fabriquer le draps. L'usage des souliers n'est pas connu pour les femmes; c'est à peine si les plus riches en portent à la main en se rendant à l'église pour les mettre en y entrant.

Beaucoup de paysans ne vont pas à la messe pour ne pas faire voir leur misère, et souvent, dans une famille, on ne possède qu'un habillement que l'on se prête pour aller, à tour de rôle, assister au saint sacrifice le dimanche. Les ecclésiastiques s'accordent à reconnaître qu'un tiers à peine des habitants peut se rendre aux offices, et cela faute d'habits pour couvrir leur nudité.

Quant au mobilier, c'est à peine si un tiers de familles possède un bois de lit et une paillasse pour mettre la paille. Mais toujours, que ce soit sur un lit ou à terre, tous les membres de la famille couchent rassemblés, afin de se tenir chaud et de pouvoir se couvrir. Les garçons et les filles de 16 à 20 ans couchent ensemble, les uns à la tête les autres au pied du lit, qui se place dans la partie de la hutte le mieux à couvert de la pluie. Des sièges en bois tiennent lieu de chaises. Un pot de fer, une hotte, un vase pour l'eau, un couteau, une fourchette de fer et deux ou trois assiettes en bois forment le reste du mobilier. Les familles qui ont un cochon se couchent autour de lui, afin de se garantir plus facilement du froid.

Que la misère pèse plus ou moins lourdement sur les familles d'agriculteurs, les parents ne peuvent songer à laisser les moindres ressources à leurs enfants si une mort prématurée les en sépare; aussi l'on se demande avec

inquiétude quel est le sort réservé, dans la classe de la société qui nous occupe, aux orphelins et aux enfants naturels?

Les paroisses se sont chargées longtemps des soins des uns et des autres, soit en les mettant dans des hospices, soit en les confiant à des gens à qui l'on payait leur entretien. Mais ce système soulevait de fortes objections au sein d'une population qui s'est librement condamnée à cette horrible détresse plutôt que d'abandonner sa foi. Les hospices ou les secours étant placés sous la direction du clergé anglican, il en résultait que les enfants étaient élevés dans le protestantisme. Cette conséquence révoltait ces infortunés paysans, qui souvent refusaient de payer les taxes levées pour la paroisse, et qui ont préféré se partager les orphelins ou les nourrir chacun quelques semaines au sein de leur famille plutôt que de les exposer à renier la religion de leurs pères. Il est des paroisses catholiques qui se sont associées pour subvenir aux besoins de ces pauvres enfants. Mais en général les voisins des parents décédés s'en chargent et les élèvent comme leurs propres enfants, cherchant à suppléer ainsi au vide affreux que laisse en Irlande l'absence des ordres religieux qui adoptaient autrefois ces infortunés.

Nous pourrions citer de nombreuses anecdotes faisant ressortir les nobles et pieux sentiments des paysans de l'Irlande, leur inépuisable charité, le dévouement avec lequel ils sacrifient jusqu'à la seule couverture qu'ils possèdent pour faire des vêtements aux orphelins qu'ils reçoivent chez eux afin de les arracher au protestantisme. Mais il est inutile de nous étendre davantage pour constater un fait admis par les enquêtes parlementaires, c'est que partout où la charité catholique se substitue à la loi protestante, elle fait beaucoup mieux dans l'intérêt de tous. On ne saurait trop admirer l'héroïsme de ce peuple, qui, sans avoir la moitié de la nourriture qui lui est nécessaire, se charge des enfants abandonnés sans pouvoir faire bouillir, comme il le dit naïvement, une pomme de terre de plus.

Les vieillards et les veuves chargées d'enfants ont un sort encore pire que celui des orphelins. Ces derniers peuvent se rendre utiles en grandissant, et l'espoir d'en tirer, dans l'avenir, quelques services, contribue à adoucir leur cruelle position. Mais que feront les vieillards, surtout s'ils n'ont plus de famille! En général, ils n'ont d'autre ressource que d'errer de cabane en cabane, sollicitant la charité. Ceux qui ont des enfants trouvent chez eux un abri et des secours, car la piété filiale est pour tout Irlandais le premier des devoirs; mais il arrive souvent que les enfants sont eux-mêmes si misérables qu'ils ne peuvent se procurer la nécessaire. Voici le genre de vie que mènent alors ces malheureux. C'est l'un d'eux que nous allons laisser parler:

« J'ai 88 ans. Après avoir passé en mer un grand nombre d'années de ma vie, je suis rentré dans mon pays. J'étais trop vieux pour continuer le métier de marin, et je suis revenu pour vivre en travaillant. Mes enfants sont hors du pays et ne peuvent m'aider d'aucune manière.

« J'ai travaillé pendant dix ans; mais en voici deux que je souffre de rhumatismes et que je suis dans l'impossibilité de rien faire. Dès lors je suis allé de maison en maison chez mes anciens voisins. Ils partagent avec moi leur repas et me donnent un lit de paille dans un coin. J'ai un drap et une demi-couverture que je porte avec moi. Je vais chez de petits fermiers, chez de vieilles connaissances que j'avais quand je mangeais mon propre pain, et chez quelq es-uns de leurs parents qui demeurent aux environs de la ville. Je préfère aller chez les gens de la campagne, parce qu'ils me donnent une place à leur feu et un lit de paille. En général, je reste une nuit dans chaque maison, et je pourrais même y rester deux nuits ou un plus grand nombre. Plusieurs seraient bien aises de me garder une semaine, mais je craindrais de les déranger. Quand je pense être resté trop longtemps dans un voisinage, je passe dans un autre. Quand j'arrive dans une maison, je demande pour l'amour de Dieu à y loger. Le seul refus que j'éprouve, c'est lorsqu'on n'a pas de paille pour me faire un lit. Quand je demande au nom de Dieu, ils croiraient commettre un péché de me refuser, quoique je sache bien que plusieurs aimeraient mieux m'être pas dérangés; mais je n'ai pas de motifs de me plaindre d'eux, car en hiver, comme en été, ils ne m'ont jamais reçu d'un air chagrin. »

Peut-on faire un élog plus éloquent de la charité du peuple d'Irlande? L'existence des veuves est à peu près la même que celle des vieillards, avec cette différence qu'elles se procurent ordinairement un abri sur le bord de quelques marais, ou elles vivent des numéros de leurs voisins, car il n'existe dans le pays aucune industrie qui puisse fournir du travail à une femme;

Quand elles ont le bonheur d'avoir une langue de terre autour de leur cabane, les fermiers et les journaliers d'alentour ont la charité de venir y travailler les jours de dimanche. Ces infortunées n'ont d'autres secours pour elles et leurs enfants que ceux qui leur viennent des fermiers, car les propriétaires, à de très rares exceptions près, ne donnent rien. Les chapelles catholiques font aussi des quêtes pour elles et pour les vieillards; mais on comprend, dans un pareil état de détresse, combien sont impuissantes les aumônes de quelques fidèles. L'Irlande possède des ordres religieux et un nombreux clergé; mais les uns et les autres ont été dépouillés des biens où les pauvres puisaient autrefois, avant que la Réforme les eût confisqués au profit d'évêques et de prêtres mariés qui les emploient à enrichir leurs familles, sans inquiéter du résultat de leurs malversations, qui condamnent à la mendicité un quart de la population de l'Irlande. La vie errante et la mendicité sont devenues pour les paysans irlandais des conditions nécessaires d'existence. Aussi ce genre de vie, condamné chez nous par les lois, ne paraît-il nullement répréhensible, et les mendiants sont, dans toute l'Irlande, respectés et considérés par la population catholique. Il n'est pas de ferme un peu considérable qui n'ait chaque jour à faire l'aumône de quelques pommes de terre à un nombre de familles errantes qui varie de 25 à 30. En donnant ainsi, ces généreux chrétiens disent qu'ils mettent de côté pour le jugement dernier.

Quelqu'imparfait que soit le tableau que nous venons d'esquisser, il permettra peut-être au lecteur de se former quelque idée de l'horrible condition réservée à ces pauvres familles quand elles sont atteintes de maladies plus ou moins graves, et fort souvent de fièvres contagieuses. Déjà privé de vêtements, de nourriture, de feu, le journalier ou le mendiant malade n'a pas où se mettre à l'abri de la pluie et du froid. S'il est seul, il ne peut attendre de soins que de quelques voisins charitables, qui peuvent tout au plus lui fournir des pommes de terre lorsque la fièvre le dévore. On ne trouve souvent dans les environs ni médecin ni pharmacien, et à quoi servirait d'en appeler, lorsqu'on manque de tout, et qu'il est impossible de se procurer, faute d'argent, de quoi sucrer un peu d'eau chaude!

On ne répondra que le *workhouse* est ouvert pour recevoir les malades.— Cela est vrai; mais ces établissements sont placés sous la direction des chapelains protestants, et c'est assez pour en faire fuir les Irlandais comme ils fuiraient la maison de Satan. C'est dans cette déchirante extrémité que la foi Irlandaise nous donne des preuves touchantes de vivacité. Il faut, pour comprendre la force que le catholicisme donne à ces héroïques enfants de l'Eglise, les voir couchés sur un amas de jonc et de paille, reposant sur la terre humide, torturés par la faim, le froid et les plus douloureuses maladies, ils y sont calmes et résignés, et lorsqu'on vient les inviter à s'arracher à tant de maux en allant dans les maisons ouvertes par leur soulagement par la philanthropie anglaise, il faut les entendre s'écrier, avec l'accent d'une conviction profonde: «Non, je n'irai pas dans le *workhouse*, parce que je crains de ne pouvoir y sauver mon âme aussi bien qu'ici.» Mais vos voisins ne pourront bientôt plus vous fournir de quoi vivre! — Eh bien! «Dieu est bon; j'aime mieux courir le hasard et rester au milieu de mes voisins que d'aller là.»

—Non, disait un autre malade, je ne retournerai pas dans cette maison, parce que j'y ai vu beaucoup de gens devenir protestants par lucre. Je ne veux pas y aller, non! non! j'y perdrais ma liberté; j'aime mieux rester avec Dieu et mes voisins qui sont chrétiens, et courir la chance d'obtenir d'eux un morceau de pomme de terre pour vivre jusqu'à ce que Dieu m'appelle à lui.»

A mesure que les circonstances nous en fourniront l'occasion, nous pourrions étudier l'Irlande sous ses autres aspects. Mais nous avons voulu sonder une de ses plaies les plus profondes, afin que le lecteur pût se rendre compte de la joie qui envire les paysans irlandais lorsque O'Connell leur annonce la fin prochaine de leurs maux avec l'autorité que lui donne la victoire qu'il vient de remporter sur le gouvernement de l'Angleterre.

ROBE SANS COUTURE DE NOTRE SEIGNEUR.

Le Commerce public la lettre suivante, qui est reproduite en partie par la Patrie:

«Nous recevons des bords du Rhin une lettre que nous nous empressons de communiquer au public:

«Pendant que de grandes manœuvres militaires appelaient sinon l'attention, du moins la curiosité publique, vers les départements du nord-est, il se passait de l'autre côté de la frontière un événement bien autrement curieux, et dont on n'a pas su, en France, apprécier suffisamment le côté sérieux.

«Il s'agissait de l'adoration d'une relique. Cela n'est guère de notre siècle, plus occupé des faits que des croyances; et aussi la presse parisienne a-t-elle à peine consacré quelques lignes à annoncer qu'une foule de pèlerins se pressait à Trèves pour adorer la sainte robe de Notre-Seigneur, qui y est exposée en ce moment.

«Vues de près, les choses ont une autre importance. Il ne s'agit pas, en effet, de discuter le plus ou moins d'authenticité du vêtement que la cathédrale de Trèves conserve depuis tant de siècles comme ayant appartenu à Jésus-Christ; ce qui est grave, intéressant et curieux à constater, c'est la réaction catholique qui se manifeste d'une manière si remarquable dans un pays soumis à l'autorité d'un gouvernement protestant. Rien ne saurait donner une idée de ce mouvement religieux comme le récit exact de ce qui se

passa depuis un mois à Trèves.

«Avant tout, il faut savoir que l'exposition de la robe de Notre-Seigneur n'a jamais eu lieu qu'à de grands intervalles et dans des circonstances solennelles. La dernière exposition avait eu lieu en 1810, lorsque la sainte robe fut rapportée à Trèves d'où on l'avait retirée quelques années auparavant, à l'approche des armées françaises. Mais aucune exposition n'avait eue une aussi grande affluence que celle qui a commencé le 25 août dernier. On porte à huit cent mille le nombre des pèlerins qui, depuis cette époque, sont venus visiter la cathédrale de Trèves. Ce n'est pas seulement des environs qu'ils affluent; il en vient de cinquante, de cent lieues, de plus loin. Ce sont d'abord des ecclésiastiques de tous les pays, depuis des évêques jusqu'à des séminaristes; puis des hommes de toutes conditions, des populations arrivant en masse. Rien n'est plus curieux que de les voir défile processionnellement dans les rues de la ville, courtes et bannières en tête, le front découvert, et chantant des cantiques. Quelques chariots suivent la procession portant un mineur lagage, des malades ou des pèlerins fatigués. Aux approches de l'église, chacun prend son rang sur deux files qui marchent lentement.

«Cette multitude reste là, la tête nue, qu'il pleuve ou non, suivant les longs détours de cette double file, qui la conduit, après une ou deux heures de marche, devant la relique, objet de leur dévotion. Chacun apporte quelque chapelier, quelque médaille, quelque image à faire bénir par le contact de la sainte robe. Il n'y a pas de boutique dans la ville où l'on ne vende des objets de ce genre. La consommation d'images ne peut se concevoir. Elles sont imprimées sur satin. Le lithographe de Metz qui les imprime ne peut plus y suffire, et après avoir épuisé tout le satin que renfermaient les magasins de la ville, il est maintenant obligé d'en faire venir des ballots de Paris. Ceci peut paraître une exagération, et pourtant ce n'est que l'exacte vérité. On s'en étonnera moins en sachant que la procession sur deux files commence chaque matin avec le jour sans discontinuer jusqu'à dix ou onze heures du soir, et cela depuis plus d'un mois.

«Comment la ville de Trèves fait-elle pour loger des hôtes si nombreux? C'est ce qu'il est difficile de comprendre. Quelques-uns, il est vrai, se remettent en route le jour même. D'ailleurs, la ville n'est plus qu'une vaste auberge. Chaque habitant s'est fait logeur. Sur les places sont dressées de grandes tables où l'on vend du café et du lait pour quelques sous, et c'est là que le matin on voit attablés ensemble des paysans de toutes les parties de l'Allemagne. Mais c'est surtout sur les bateaux à vapeur de la Moselle que l'affluence est incroyable. Souvent alors, les ecclésiastiques qui se trouvent à bord réunissent sur le pont une foule de fidèles avec lesquels ils récitent des prières, et chantent des cantiques en commun pendant une grande partie de la journée. Par moment, l'équipage presque entier s'agenouille dévotement. Il y a peu de jours, l'archevêque d'Amsterdam se trouvant à bord d'un de ces bateaux, y a donné la bénédiction comme il eût pu la faire dans son église. Tout cela a une tournure du moyen-âge qui étonne les étrangers autant qu'ils sont frappés de la prodigieuse ferveur, de l'ordre parfait qui préside à ces démonstrations.

«Quant au Gouvernement, son attitude est parfaitement neutre. Il est impossible de faire preuve d'une tolérance plus étendue. Cependant les Prussiens protestants ne sont pas sans inquiétude. Derrière ce mouvement, en apparence tout religieux, ils voient une action politique dont l'aveoir seul pourra deviner la portée. Le clergé des provinces rhénanes est actif, remuant, et la persécution de l'archevêque de Cologne, sous le feu roi, lui donne une position de victime dont la tolérance actuelle ne saurait effacer le prestige. Les prêtres ont une grande influence sur le peuple des campagnes, et ce qui reste de l'ancienne noblesse des provinces lui est également dévoué. Cette noblesse qui, jadis, avait presque exclusivement le lucratif privilège de fournir aux églises rhénanes leurs évêques, alors par nécessité les électeurs auraient voulu obtenir, en compensation, des privilèges dont la Prusse ne lui a concédé qu'une trop faible partie pour satisfaire son ambition. Elle fait donc de l'opposition aujourd'hui, et de l'opposition par le catholicisme, comme on faisait en Belgique avant 1830. Qu'arrivera-t-il de cela? Personne n'en sait rien; mais l'exemple de la Belgique est là pour faire réfléchir. En Allemagne les bons esprits attachent aux démonstrations des pèlerins de Trèves une importance tout autre que celle que leur ont donné les journaux de Paris.

BULLETIN.

Bénédiction d'une chapelle et d'une salle à l'Hôtel-Dieu. — Education donnée peites filles par les Sœurs de la Congrégation. — Uerre de Van-Diemèn.

On demanda un bon maître d'école pour le village de Belœil. Nous avons été témoins, jeudi dernier, d'une cérémonie bien touchante. Monseigneur l'évêque de Montréal a béni solennellement les nouvelle Salle et chapelle de l'Hôtel-Dieu. Cette Salle nouvelle est destinée à recevoir quinze femmes malades. Douze lits se trouvaient déjà occupés deux heures après la cérémonie. La chapelle, annexée à cette Salle, a été dédiée au glorieux saint Joseph, patron de la bonne mort.

On ne saurait trop louer ni trop admirer le zèle des bonnes Sœurs; à mesure que leurs ressources augmentent, elles s'empressent d'agrandir leur local,

afin d'exercer leurs bonnes œuvres sur une plus vaste échelle. Outre la nouvelle Salle dont nous venons de parler, elles ont encore trois Salles en attente et qu'elles se proposent de livrer aux malades, sitôt que leurs ressources pécuniaires le leur permettront. C'est ainsi que la charité chrétienne ne connaît point de limites, parce que, selon l'expression de Bossuet, elle se dilate du côté du ciel.

Le tableau des écoles dirigées par les Sœurs de la Congrégation, que nous avons le plaisir de publier aujourd'hui, ne laisse aucun doute sur l'ardeur et le zèle que l'on a partout pour propager l'éducation et la procurer à la génération qui commence. Il est, en même temps, un témoignage bien flatteur de la confiance que le public repose en la sagesse, et la capacité des filles de cette précieuse communauté. La religion n'a qu'à se louer quand elle voit ses enfants assez sages pour préférer une éducation solide et chrétienne à une instruction frivole et mondaine. Cette heureuse disposition des esprits doit aussi nous donner de grandes espérances pour le bonheur et la prospérité future du pays. Nous faisons les vœux les plus sincères pour qu'une ardeur si louable ne se ralentisse point et que de si beaux commencemens ne soient que le prélude d'un avenir plus consolant encore.

Voici ce tableau :

<i>Ville de Montréal.</i>	
Le Pensionnat,	112
Notre-Dame de la Victoire,	113
Faubourg St. Laurent,	179
Faubourg St. Joseph,	130
Faubourg St. Antoine,	120
Faubourg Québec,	300
Bonsecours,	72
Récollets,	160 — 1186
<i>Missions de Montréal.</i>	
Cèdres,	58
Chateauguay,	114
Laprairie,	120
Boucherville,	60
St. Denis,	50
St. Hyacinthe,	140
Berthier,	90
Pointe-aux-Trembles,	70
Terrebonne,	78
Pointe-Claire,	50
Lac des Deux-Montagnes,	30
Kingston,	140 — 1000
<i>Missions de Québec.</i>	
St. Roch,	850
Rivière-Ouelle,	70
St. François du Sud,	60
Ste. Marie Nouvelle Beauce,	60
Ste. Famille,	32
Pointe-aux-Trembles,	58 — 1130
Total, 3316	

Terre de Van-Diemen.—L'article suivant que nous traduisons du *Tablet* de Londres, fait trop bien connaître la bénigne influence du catholicisme partout où il pénètre et sa supériorité sur toutes les autres dénominations religieuses pour que nous omettions de le mettre sous les yeux de nos lecteurs. La seule inspection de cette pièce leur fera comprendre sans peine que la vérité seule a pu amener l'auteur à cet éloge de la foi catholique. C'est du *Courrier* du 17 mai que le *Tablet* tire l'article dont nous parlons et dont voici la traduction.

«Que ce soit avec satisfaction ou avec crainte qu'on envisage la chose dont nous allons parler, il faut toutefois reconnaître que l'arrivée d'un évêque dans ces contrées ainsi que le puissant renfort qui vient d'être ajouté à l'Eglise catholique romaine, parmi nous, sont un événement qui ne peut manquer d'avoir des conséquences importantes relativement à la future condition religieuse et sociale de la colonie. Pour nous, nous sommes protestant.—Protestant, si nous pouvons parler ainsi, de naissance;—protestant certainement par éducation, et protestant, nous le croyons sincèrement, par conviction; mais notre protestantisme ne doit point exiger de nous, et la charité ne nous le permet pas non plus de refuser à un membre d'une Eglise différente de la nôtre, le tribut d'hommage qui lui est dû, et auquel la vertu a droit partout; et c'est de tout notre cœur que nous publions les témoignages flatteurs que nous avons reçus de toute part sur le caractère paisible, conciliant et aimable de l'évêque Wilson. Quant à l'Eglise qu'il a été appelé à conduire, dans cette colonie, nous pouvons en parler sans manquer de dévouement ou de consistance relativement à nos convictions, et en même temps sans offenser ceux que le sort a fait élever dans cette Eglise; et nous sommes forcé d'admettre (tout catholique doit-nous permettre de le dire), nous sommes forcé d'admettre avec chagrin que les espé-

rances de l'Eglise catholique romaine dans cette colonie sont grandes; oui, nous le répétons, elles sont grandes. En formant cette opinion, nous ne faisons point attention à la probabilité que cette terre est maintenant la seule colonie pénale où doivent se faire les grandes déportations périodiques des prisonniers Irlandais déjà catholiques, qui autrefois étaient envoyés, en grande partie, dans les nouveaux archipels du Sud. Nous avons seulement eu en vue d'un côté le caractère moral des matières sur lesquelles l'action des missionnaires a été exercée ici, et de l'autre, le caractère de la religion catholique romaine. Quant à cette religion, nous pensons qu'il ne faut pas s'en faire une fausse idée. Nous n'ajoutons aucune foi aux peintures extravagantes qu'on en a faites. Nous nous flattons que notre piété a été réchauffée par la lecture des pages pleines de foi, d'espérance et de charité de Massillon, et nous demandons à Dieu de devenir un homme tel que le vertueux archevêque de Cambrai. Toutefois, nos plus intimes convictions nous contraignent de protester contre ces pages, comme notre croyance nous y force, puisque nous y découvrons dans leurs tendances ce que nous ne pouvons concilier avec les principes fondamentaux qui établissent la vérité de notre religion. Mais quelles que doivent être nos vues particulières elles n'affectent en aucune manière la vérité ou la fausseté d'une remarque que les catholiques peuvent expliquer d'une façon et les protestants d'une autre, remarque sur la vérité de laquelle nous appuyons nos prévisions, sur la grandeur future de l'Eglise catholique romaine et qui nous font découvrir que la religion catholique est celle qui est spécialement adaptée à la nature humaine, particulièrement à une phase de la nature humaine, phase qui trouve en ces terres une prodigieuse extension. Ce n'est point une religion indolente. Ce n'est point une religion qui ne donne rien à faire à ceux qui l'embrassent. Ce n'est point une religion qui se contente seulement de dominer la raison, mais c'en est une au contraire qui donne d'une manière toute particulière à chacun de ses membres, sa part d'action. C'est la religion qui, sous tous les rapports et dans toutes ses exigences, est la plus opposée à cet esprit de relâchement dans lequel l'un après l'autre, morale et religion, disparaissent et prennent fin, et elle est encore comme elle était, un secours naturel pour détourner l'esprit humain de tomber dans l'irreligion. Dans un pays comme celui-ci, combien la moisson doit donc être grande pour elle! Mais un autre point sur lequel nous basons l'opinion que nous avons sur l'heureux avenir de l'Eglise catholique romaine dans cette colonie, c'est le zèle invincible et énergique de son clergé, qualités qui lui font honneur. Nous ne sommes point partisan de la doctrine du célibat, comme avantageux aux ministres de cette religion, mais il est incontestable que l'exemption des embarras qu'entraînent les liens domestiques doivent leur permettre une bien plus grande liberté d'esprit et bien plus d'énergie dans leur ministère; parce que, comme l'observe lord Bacon, *la charité arrosera difficilement la terre quand elle a un puits à remplir.* Ce sont les wesleyens qui, de toutes les dénominations protestantes chrétiennes, ont le plus approché des catholiques romains comme missionnaires. Peut-être les ont-ils égalés pendant le tems que cette secte a existé; et cela doit être attribué au système admirable qui, quoique d'une manière bien différente de celui des catholiques, dirigeait ce corps sur la responsabilité des pères et mères ou des époux qui paralysaient l'énergie du missionnaire. Il n'y a pas de doute que la nouvelle impulsion donnée au catholicisme dans cette colonie n'engage les chrétiens des autres dénominations à faire de nouveaux efforts, et nous souhaitons ce résultat. Il n'y a rien de si capable de donner de l'impulsion au grands principes de la morale et de la religion dans une société que l'émulation; et celui qui serait effrayé par la fumée et les cris de ses rivaux et qui préférerait pour la religion un état de repos, serait un ignorant et un esprit borné. Quand un malade en est au point de ne plus sentir son mal, ce calme extérieur est une marque que la cancrène intérieure achève de tout corrompre et que la mort est proche. Mais quand nous parlons du conflit des principes, (nous ne voulons rien dire de plus, nous n'avons intention de parler que du conflit des principes) nous entendons un conflit si grand dans son objet, si noble en lui-même qu'il anoblisse les combattans des deux côtés au point de discréditer et de déshonorer celui des deux partis qui manquerait de charité envers l'autre. Ayant confiance en notre cause comme nous l'avons, voudrions-nous, de gaieté de cœur, nous dispenser de la défendre sous prétexte que nous n'aurions pas les mêmes avantages? *La vérité, a dit Milton, n'a besoin ni de subterfuges ni de diplomatie, pour se défendre.* A raison encore du respect que nous avons pour notre cause, ne devons-nous pas, tout en la défendant, invoquer cet esprit de charité dont nous voudrions la décorer.—La charité, cette vertu qui diminue le préjugé, détruit l'animosité, jette sur la plus mauvaise cause un reflet de beauté, et la rend plus relevée et plus grande encore. La charité qui ne peut laisser indifférent, mais qui nous défend d'employer, pour défendre la cause de Dieu, tout ce qui peut lui être injurieux."

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Le pape s'est rendu, le 1er octobre, de Castel-Gandolfo à Albano, où il a visité la cathédrale d'Orsini et le collège Nazaréen. Le lendemain, Sa Sainteté a honoré de sa présence, à Genzano, le convent des capucins et y a admis à sa table les cardinaux Orsini, évêque d'Albano, et Muttei, évêque de Frascati; après quoi elle s'est dirigée vers l'église de Galloro pour y recevoir la bénédiction du saint-sacrement. Le 2, le Souverain-Pontife a été à

Marino, où il a visité le collège des PP. doctrinaires, et, le 4 aux Camaldules, visitant sur sa route, les élèves du collège de la Propagande qui se trouvaient à leur campagne près la villa Montalto et les moines de Saint-Basile dans leur monastère de Grottaferrata. Partout l'accueil le plus religieusement ému a été fait au saint-père dont la santé est excellente, les populations le saluaient des acclamations les plus vives.

— Sa Sainteté a élu vicair-général des Ecoles Pies en remplacement de Mgr. Rosani, nommé évêque d'Éritée, le R. P. J. Inghirami, provincial de cet ordre en Toscane, célèbre mathématicien, astronome et membre des premières académies d'Europe.

— Sept israélites ont été baptisés dernièrement à Rome, les uns dans la chapelle du conservatoire des Néophytes par le cardinal Mezzosanti, et les autres dans l'église du monastère di *Tor Specchi*, par le cardinal Patrizzini, vicair de Sa Sainteté.

FRANCE.

— Il vient d'être placé un superbe Christ dans l'église de Mazirot, diocèse de Moulins. Cette cérémonie a été fort consolante pour la religion ; car les paroissiens, répondant à l'appel de leur pasteur, ont donné un rare exemple de foi et de piété. Ils se sont presque tous préparés à cette solennité en s'approchant du saint tribunal, où M. le curé a dû se tenir pendant quatre jours, dès une heure du matin jusqu'à onze heures du soir ; encore lui a-t-il fallu se faire aider par un de ses confrères. Une communion nombreuse a été le fruit de cet élan religieux ; près de 400 personnes ont pris part au banquet eucharistique avec le recueillement le plus édifiant. Leurs larmes disaient assez le bonheur qu'elles ressentaient ; un discours touchant sur l'amour du Christ pour les pêcheurs a mis le comble à leurs pieuses émotions. Une belle procession a eu lieu après l'office. Les femmes s'avançaient d'abord, silencieuses et recueillies ; venaient ensuite les jeunes filles de la paroisse, vêtues en blanc ; elles formaient comme une angélique escorte autour d'une statue de la sainte Vierge, que portaient deux de leurs compagnes. Le Christ formait la marche, il était porté par les jeunes gens de Mazirot, au chant de cantiques auxquels se mêlaient les cris de : *Vive la Croix!* Le pieux cortège rentré à l'église, une instruction a été faite sur les avantages de la croix ; les fidèles se sont retirés après une dernière prière.

ALGÉRIE.

— Dans sa dernière tournée pastorale, Mgr. l'évêque d'Alger a visité les postes les plus avancés de l'ancienne régence ; il a été jusqu'à Teniet-el-Haad et à Boghar. "Il y a bien des siècles, dit à ce propos le journal *l'Afrique*, qu'aucun évêque chrétien n'a tenté un pareil pèlerinage. La croix d'or de Mgr. Dupuch, comte main, restaurateur de la chaire d'Hippone, brillant au milieu des vallées de l'Ouarsenis et des solitudes de l'Angad, nous paraît une preuve bien haute des progrès que nous avons faits jusqu'ici."

ANGLETERRE.

— Un grand scandale vient de mettre en émoi le public religieux de l'Angleterre. La reine Victoire est hautement accusée d'apostasie ! Imaginez-vous que, pendant son voyage en Écosse, le chef suprême de l'Église anglicane, la jeune papesse qui décide en dernier ressort les questions religieuses sur lesquelles les conciles anglicans ne peuvent s'entendre, avait laissé derrière elle son chapelain. Sans doute, sur les conseils de ses ministres, qui auront vu en cela une bonne politique, la reine a assisté, en Écosse, à l'office de l'Église presbytérienne. Or, l'Église d'Écosse n'est ni plus ni moins qu'une Église hérétique, aux yeux mêmes de l'Église anglicane. Voilà donc le chef spirituel de l'établissement qui, au mépris de tous ses sermens et des conditions sous lesquelles il tient sa couronne, change de religion en changeant de pays !

Après avoir vu la reine Victoire assister pendant son voyage en Écosse, au service presbytérien, il n'y a pas de raison pour qu'il ne lui prenne envie d'assister à la grande messe célébrée par Mgr. l'archevêque de Dublin, si jamais elle fait un voyage en Irlande, comme elle en a le projet depuis longtemps.

— Que l'on juge de la terreur que ce scandale jette dans l'âme des *high-churchman* ! Les journaux en demandent compte au ministère, et soutiennent que sur lui seul doit en retomber la responsabilité. On va même jusqu'à assurer que le scandale de Blair-Athol doit faire le sujet d'une interpellation à l'ouverture de la session parlementaire. — Sir Robert Inglis portera le premier la parole : on ignore encore le nom de ses amis résolus à appuyer son interpellation, qui se produira sous forme de motion.

— Espérons que tous ces incidents de la crise religieuse qui travaille l'Angleterre ne seront point perdus pour elle ; ils contribueront à éclairer les esprits, et serviront à démontrer un jour la vérité du vieil adage : *Les peuples s'agitent, et Dieu les mène.*

— Mgr. Baggs a confirmé à la fin de septembre dans la chapelle catholique de Canington, quarante personnes qui ont récemment embrassé la vraie foi. De son côté Mgr. Wiseman, coadjuteur de Birmingham, a confirmé le 6 octobre dans la chapelle de Tamworth, 75 personnes la plupart nouvellement converties.

ESPAGNE.

— A propos des affaires ecclésiastiques d'Espagne, notre correspondant de Madrid nous écrit :

— "Le *Globo*, le *Tiempo*, le *Castellano* et *l'Heraldo* continuent leur système de jeter l'anathème dans le pays contre le clergé et les évêques. — Au lieu que chez vous, on s'efforce ici de déprimer le clergé et les évêques, on leur faisait l'honneur de les dire attachés au grand saint de Loyola et à ses disciples.

Les feuilles dont je parle sont les organes du gouvernement. On peut donc craindre que celui-ci ne témoigne guère plus d'empressement que par le passé pour régler nos affaires ecclésiastiques. Vous savez par le *Catholico*, quelle importance a, peu à peu, acquise la question religieuse du diocèse de Tolède (relative à la légitimité des pouvoirs du gouverneur capitulaire) ; n'ais ce que vous ignorez peut-être, c'est que le gouvernement a demandé au chapitre communication du procès verbal de l'élection de M. Goffanguer : sans doute il prétend trancher par lui-même la difficulté. S'il en était ainsi, nous pourrions dire : *Erit novissimus error peior priore*. M. Mayans est-il résolu à détruire de sa propre main l'édifice de saines doctrines élevé par lui dans les préambules de quelques uns de ses décrets ? M. Mayans ne se souvient-il plus qu'il a rappelé les évêques ? Il est vrai que ces prélats, bien que rétablis sur leurs sièges, n'ont point eu dans les affaires ecclésiastiques la juste et raisonnable intervention qui leur appartenait. On oublie qu'ils sont les juges-nés de la doctrine et les arbitres spéciaux dans ces matières."

Cette lettre est du 14 septembre. Dans le *Pensamiento de la Nacion* du 15, le docteur Balmes revient sur cette question de Tolède. Il renouvelle ses avis, toujours empreints de l'énergique bon sens qui est le caractère de ce publiciste. Il conjure le ministre de ne point s'immiscer comme juge dans une question où l'autorité civile est incompétente. Le chapitre lui-même, animé du désir de mettre fin à une fâcheuse perplexité, demande l'autorisation de recourir à Rome. Le gouvernement n'a qu'à permettre. Dans tout Etat libre, un chapitre métropolitain ne devrait pas même avoir besoin de permission. Peut-être le ministre se contentera-t-il de conseiller au gouverneur Goffanguer une démission pure et simple de son autorité contestée, conseil déjà donné par le ministre, dans une semblable occasion, au vicair capitulaire d'Osma. Nous avons fait connaître dans le temps cet acte louable de l'administration de M. Mayans.

Il y a peu de jours, sur la foi d'un journal mal informé, nous avons annoncé à tort qu'un auditeur de Rote venait d'être nommé sur la résignation faite par l'Espagne. L'état des relations entre Rome et Madrid n'autorise pas encore de semblables nouvelles.

— Parfois, au milieu des tristes nouvelles que nous apportent les courriers d'Espagne, nous trouvons des détails touchants sur la piété de cette magnanime nation catholique. Nous avons parlé du départ de plusieurs filles de St. Vincent-de-Paul, espagnoles, pour Mexico, où elles vont fonder aux frais de la comtesse de Cortina, un noviciat de leur ordre. A leur entrée à Cadix, ces sœurs ont été l'objet d'une sorte d'ovation pieuse. Comme elles sont arrivées le soir, après la fermeture des portes, on a demandé au major de la place la permission de les ouvrir ; cette permission a été accordée sur le champ. Les dames les plus distinguées de la ville sont allées à la rencontre des saintes filles ; chacune a voulu avoir à ses côtés une des voyageuses. Le lendemain et les jours suivans, les Sœurs ont été visitées par tout ce que Cadix renferme de personnes éminentes. L'évêque leur a donné sa bénédiction.

L'ordre des Sœurs de Charité fait de constant progrès en Espagne. Appelées à Jaen par la municipalité de cette ville, l'un des chefs lieux de l'Andalousie, elles viennent d'y prendre la direction d'une maison de bienfaisance.

Un particulier de Barcelone M. X frè veut de fonder un hôpital de deux cents lits. C'est ainsi que ce millionnaire se venge des outrages reçus : sa maison, l'une des plus belles de la ville, située sur la place du palais entre le feu des Atarazanas et de la cradelle, a été criblé de boulets pendant le dernier siège. La populace de Barcelone le force à rebâtir sa maison, M. X frè lui donne deux cent mille piastres pour se faire soigner dans ses infirmeries.

A Madrid, il y a quelques jours la jeune Reine rencontre dans une rue le vicique porté à une nuicante. Suivant l'usage de ses aïeux et de tous les grands d'Espagne elle descend de sa voiture, y fait monter le prêtre et se tient à pied, mêlée avec la foule. A l'entrée de la maison, les gens qui l'accompagnent lui font observer que la malade est une poitrinaire arrivée au dernier période de son mal. Les exhalations qui sortent de cette couche peuvent porter atteinte à la reine, on l'engage à ne point monter. La fille des rois catholiques ne veut rien entendre, elle pénètre jusqu'à l'alcôve. La mourante était une jeune fille qui vivait seule avec sa mère, toutes les deux pauvres, toutes les deux malheureuses. Une vicille et touchant au terme d'une longue vie épuisée par l'âge, l'autre attendant la mort comme un terme à ses souffrances. La Reine leur laisse tout l'argent qu'elle avait sur elle 200 réaux (50 fr. environ). De retour au palais elle envoie deux de ses médecins ordinaires pour visiter la malade et se faire rendre compte des espérances qu'il y aurait de la sauver. En même temps, elle ajoute 640 réaux à son premier don et assure 12 réaux par jour à la pauvre mère pendant toute la maladie de la fille. Les médecins déclarent que le seul moyen à tenter pour sauver la malade est de la transporter dans une étable à vaches. La Reine ordonne aussitôt de choisir dans sa *Casa de Campo*, maison de plaisance en face du palais sous les murs de Madrid, l'endroit le plus convenable et le plus sain, d'y mettre six vaches et d'y construire une étable pour placer le lit. La mère ne quittera point sa fille, elle ira vivre aussi dans la maison royale. Les préparatifs se font à la hâte, et la fille de saint-Pierre n'est en mer, où l'on se croit que son œuvre soit plus tôt parfaite.

Quant la célèbre Cadix baise les pieds des filles de saint Vincent de Paul partant pour une terre étrangère, unigère rebelle ; quand la charité d'une reine fait couler des larmes de gratitude et d'attendrissement, le Ciel peut-il abandonner l'Espagne ?

PRUSSE.

—S. M. le roi de Prusse a accordé un don de 50,000 thalers pour l'année 1845, afin de contribuer à l'achèvement de la cathédrale de Cologne.

SUÈDE.

Stockholm.—On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* du 11 septembre :

« Mgr. Studach (vicaire apostolique en Suède), dans sa réponse à l'écrit d'accusation du consistoire de Stockholm, commence par mentionner la cruelle persécution ainsi que le système d'anéantissement auxquels la communauté catholique est sans cesse exposée depuis près de vingt ans par le consistoire. Ce système, s'il durait encore dix ans, aurait pour résultat infaillible d'amener en l'année 1854 la destruction complète de la communauté catholique à Stockholm, et les légations catholiques se verraient ainsi forcées de se mettre dans la même position qu'elles avaient prise avant l'édit de religion de 1781, position qui est désirée par les catholiques, sous plus d'un rapport, parce que, placés dès lors sous la protection immédiate de leur légation, ils auraient à se réjouir d'une protection efficace. La position et le nombre des catholiques avant l'édit de religion, comparés à leur état présent, prouvent clairement la nécessité de ce désir. Mgr. Studach allègue à l'appui de cette assertion que, depuis vingt ans, aucun enfant d'un père catholique et d'une mère luthérienne n'avait pu être, à la mort de son père, élevé dans la religion catholique, et cela même lorsque cette condition avait été expressément prescrite par le père mourant et que ce droit lui était dû, us. assurément par l'édit religieux de 1781. Mgr. Studach démontre que le sujet autrichien Hantling avait laissé trois fils, le marchand Zanoni, six enfants, le marchand Flory, trois enfants, le sujet belge Pontus, quatre enfants; tous avec la condition expresse de les faire élever dans la religion catholique; et nonobstant cela, tous, tant qu'ils étaient, avaient été détournés et faits luthériens. Mgr. Studach dit : « La liberté religieuse de 1781 n'était qu'une liberté insidieuse. Dans l'année où elle fut accordée, la communauté catholique de Stockholm comptait deux mille âmes; aujourd'hui elle en compte à peine quelques centaines. Voilà avec quel succès le consistoire de Stockholm a su pourvoir à son incomparable système de recrutement! » Mgr. Studach présente ensuite une liste de tous les enfants de l'école catholique, dressée par M. Bernard, curé de la paroisse catholique; liste contenant aussi bien les enfants élevés aux frais de l'école que ceux demeurant chez leurs parents, et il ajoute : « En vérité, il m'est impossible de découvrir parmi ces vingt-trois enfants issus de mariages tant légitimes qu'illégitimes un seul qui ne fréquentât pas l'école avec le droit accordé par les lois. La présomption que le clergé catholique, continue-t-il, puisse être forcé d'indiquer les personnes qui se convertissent ou qui se sont converties depuis dix ans est si incroyable, que j'ai dû lire et relire plusieurs fois l'écrit du consistoire avant de me convaincre que cette exigence s'y trouvait vraiment. Est-ce bien possible, s'écrie-t-il ! Mais les ennemis même du Christ, cloué sur la croix n'ont pas exigé de lui qu'il nommât un seul de ses apôtres, et le consistoire de Stockholm pourrait exiger d'un prêtre catholique qu'il lui livre l'âme qui s'est confiée à lui et qui lui a ouvert les secrets du cœur pour la croix, la bannière, la dépouille! Malthusien prêtre qui se rendrait coupable d'une pareille trahison de Judas! Que Dieu soit un juge miséricordieux à ceux qui peuvent exiger semblable chose. Nous, prêtres catholiques, tous et sans exception, est-il dit plus loin, nous vivons dans l'inébranlable conviction que la moindre intrusion dans les droits de la conscience est un crime aux yeux de Dieu, et si jamais une société civile quelconque a laissé apercevoir dans ses mesures une autre conviction, c'est le clergé catholique qui le premier, dans toute la chrétienté, a toujours énergiquement protesté contre ces tendances. » Quant à ce qui regarde la prétendue propagande catholique, c'est bien lui, écrivain possédant assez bien la langue suédoise, qui devrait être le plus redoutable convertisseur; cependant il en appelle à tout Stockholm, où depuis vingt ans il vit en relations avec toutes les classes des habitants, et il desiste de prouver qu'il ait jamais dit une parole à qui ce soit de laquelle on aurait pu conclure qu'il s'agissait pour lui de faire des prosélytes. Mgr. Studach répond aux appréhensions du consistoire sur les mariages mixtes par l'assurance que les prêtres catholiques, avaient continuellement observé depuis soixante ans la même marche, sans que jamais une des possibilités indiquées en avant par le consistoire se fût présentée. Finalement, à l'accusation que le vicaire apostolique renvoyait les prêtres sous ses ordres lorsqu'il craignait pour eux l'action des lois, Mgr. Studach répond que ni lui ni son prédécesseur, l'abbé Gridaine, n'étaient cause des mutations fréquentes des prêtres catholiques, mais que c'était la faute du consistoire de Stockholm, dont la conduite hostile avait fait que, de cinq prêtres, qui s'étaient relevés pendant la dernière année de Gridaine, aucun n'avait pu demeurer une année entière. Le consistoire, ajoute Mgr. Studach, ne paraît pas connaître sa propre réputation, répandue dans toute l'Europe chrétienne. Cependant la conséquence de cette réputation est qu'un prêtre catholique préfère aller parmi les Turcs ou les Chinois qu'à Stockholm. Mgr. Studach termine par les mots suivants : Je suis assuré que le gouvernement civil reconnaîtra par là que je ne désire, ni maintenant, ni dans l'avenir, avoir jamais rien à démêler avec le consistoire de Stockholm. »

SUISSE.

—Une grande pénurie de prêtres se fait sentir en Argovie (Suisse). Le gouvernement a demandé aux chapitres du canton comment on pourra réparer les brèches faites dans les rangs du sacerdoce; celui de Bremgarten a répondu en deux mots : « Le meilleur, le seul moyen c'est de rétablir les convents supprimés. »

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Nouveau don.—La Société des Dames catholiques de la couture a cédé respectueusement la réception de dix louis de Son Excellence le gouverneur général, en aide aux fonds de cette institution. *Aurore*.

—On lit dans le *Cobourg Star* : « Comme une preuve de la politique que va suivre sir Charles Metcalfe, nous pouvons mentionner un fait qui vaut seul plus que toutes les vaines dénégations et les fanfaronades de l'Association de la Réforme; c'est qu'à l'avenir aucun chef de département n'aura plus de £750 par an, et que les membres du conseil exécutif ne recevront, comme tels, aucun salaire. C'est là commencer par le bon bout. » *Canadien*.

Meurtre.—Il paraît qu'il y a eu, pendant l'élection du comté de Simcoe, une émeute dans laquelle un nommé Sampson Irwin, de Toronto, a été tué, et qu'on a arrêté quelques personnes accusées du meurtre. Un journal de Toronto attribue le crime à des catholiques, parce que la victime était un orangiste. Nous souhaitons, pour l'honneur des catholiques du Haut-Canada, qu'il soit démontré que cette imputation est une atroce calomnie. Dans tous les cas, il est de leur intérêt, comme corps, de mettre le plus grand empressement à seconder les autorités dans leurs efforts pour découvrir et punir les coupables, quels qu'ils soient. *Idem*.

—Il paraît certain que M. Gardner, avocat de cette ville, ci-devant commissaire des banqueroutes, est nommé juge du district de Saint-François en remplacement de feu M. le juge Fletcher. On dit que la place avait été offerte à M. Duval et refusée par lui. *Idem*.

Terreneuve.—La législature de cette île est convoquée pour le 15 janvier.

ANGLETERRE.

Election du lord-maire de Londres.—Au moment de mettre sous presse, dit le *Standard*, nous apprenons qu'à la réunion communale d'aujourd'hui les noms des aldermen Thomas Wood et Michel Gibbs font sortir du scrutin général des électeurs à une imposante majorité. Le collège des aldermen avait donc à choisir entre ces deux candidats; après une demi-heure de délai, le lord-maire et la municipalité sont retournés aux hustings; pour annoncer à une des plus nombreuses réunions communales qui ait eu lieu de mémoire d'homme, que le candidat élu premier magistrat de la cité de Londres était Michel Gibbs, esquire (écuyer), citoyen et marchand de poisson.

Cette nouvelle a été accueillie par des acclamations éclatantes qui se sont prolongées pendant plusieurs minutes. Les habitants de Londres ont prouvé par là dans quel mépris ils tiennent les calomnies que le *Times* avait lancées contre M. l'alderman Gibbs.

Sous la rubrique de Dublin, le *Morning Chronicle* annonce la banqueroute de la Société dite Conservatrice. Tous les employés ont été congédiés et toutes les opérations suspendues. Le journal anglais voit là un indice non équivoque de la mauvaise tournure que prennent en Irlande les affaires du parti orangiste.

—Lors de l'élection des aldermen de Londres, qui a eu lieu mercredi dernier, sous la présidence du lord-maire, les électeurs du quartier de Portoken ont nommé pour alderman M. Salmons, israélite.

Ce choix a rencontré une vive opposition dans la cour des aldermen, dont la grande majorité, à ce qu'il paraît, ne veut pas reconnaître à un israélite le droit d'exercer ces fonctions municipales.

Si la cour des aldermen, ce qui est presque certain, adopte cette opinion, M. Salmons prendra la part de poursuivre la validation de sa nomination par tous les degrés de la juridiction, et même devant la cour suprême du royaume.

Déjà les riches israélites de la Cité se sont réunis, et ont déclaré vouloir acquitter les énormes frais qu'un tel procès pourrait coûter.

—Il y a trois jours, lord Ellenborough, ex-gouverneur général des Indes, est arrivé à Portsmouth, à bord du *Locust*.

—Le roi a passé, le 26 septembre, une revue dans la cour des Tuileries et sur la place du Carrousel, à l'occasion de la remise des drapeaux et des trophées pris aux Marocains.

Des le matin la circulation avait été interdite, aux piétons, comme aux voitures, sur la place du Carrousel; dans la cour du jardin des Tuileries, sur le quai du Louvre et sur les ponts Royal, des Sainis-Pères et des Arts.

Les troupes en grande tenue étaient rendues, à midi, à la place assignée à chaque corps: l'infanterie dans la cour des Tuileries, la cavalerie et l'artillerie sur la place du Carrousel. Tous les corps étaient au grand complet: leur tenue était magnifique.

A midi, le Roi est arrivé de Saint-Cloud à la grille des Tuileries du Pont-Tonnant. Sa Majesté était en voiture, avec la Reine, M. le duc Nemours, M. le duc de Montpensier et les princesses. Cinq autres voitures étaient occupées par les dames de la Reine et les aides de camp du Roi. Le Roi est descendu de voiture auprès du grand bassin sur lequel la tente du fils de l'empereur du Maroc a été dressée. Les ministres l'attendaient. Sa Majesté est entrée dans la tente et l'a examinée avec beaucoup d'intérêt.

La tente n'a pas plus de 12 ou 15 mètres de diamètre, mais elle est entourée d'une enceinte circulaire qui laisse un espace vide entre la tente et cette enceinte, que l'on pourrait comparer à un paravent, et qui s'étend presque jusqu'aux bords du bassin.

Les drapeaux et les trophées marocains, y compris le fameux parasol, ont été mis sous les yeux du Roi.

Le parasol du fils d'Abderrahman est en soie de couleur amarante-cramoisi, doublé de damas vert, et sa circonférence ne dépasse pas celle d'un parapluie ordinaire; une riche broderie d'argent, rehaussée de quelques grenats assez médiocres recouvre presque entièrement l'étoffe dont il est fait; tout autour règne une frange, également d'argent, haute de quatre à cinq pouces, semée de torsades; il est surmonté d'une pomme d'argent presque semblable à celle qui orne la canne des tambours-majors de nos régiments; la monture et le bâton sont d'un bois assez dur, mais fort commun; celui-ci n'a guère plus de cinq pieds de hauteur; enfin la monture en bois est plaquée d'argent. A l'inspection du travail, on serait fondé à croire que ce trophée est d'origine espagnole.

Sa hampe, en bois de sapin, a trois mètres de hauteur; c'est une grosse perche de 5 centimètres de diamètre mal polie. Toutefois, les broderies d'argent doré, mais passées, qui couvrent le dessus du parasol sont admirables d'élégance et de correction; elles figurent des arabesques et des fleurs d'une légèreté et d'une hardiesse de dessin incomparables; une crêpe très lourde de cinq pieds de hauteur; enfin, des pierres fines, dont plusieurs sont assez grosses, enchâssent artistiquement les broderies.

Les drapeaux sont fixés à des hampes grossières de bois résineux, dominées par une boule de cuivre jaune; elle a à peu près quatre mètres. Plusieurs de ces drapeaux sont très riches et très beaux, presque tous sont en damas cramoisi ou vert, d'autres ont leurs couleurs mélangées, mais tous à peu près portent d'admirables broderies d'or et d'argent. L'un est chargé de versets du Dora, brodés avec goût. C'est le fameux étendard de la guerre sainte.

— On lit dans la *Patrie* :

« On disait aujourd'hui à la Bourse, qu'au moment où M. le maréchal Bugeaud passait la revue des troupes à Alger, on lui avait apporté la nouvelle que le camp de Dellis avait été attaqué et enlevé par les Marocains. On s'occupait beaucoup de cette nouvelle.

« Nous pensons qu'il ne s'agit que d'un fait que le dernier courrier nous avait déjà apporté. Le maréchal avait en effet appris, pendant la revue, le soulèvement d'une tribu; il avait immédiatement fait ordonner au chef de cette tribu, Ben-Salem, de venir à Alger rendre compte de sa conduite, et fait préparer une expédition pour le cas où ce chef ne se soumettrait pas à cet ordre. Les nouvelles reçues de Marseille ce matin nous font connaître qu'en effet le maréchal a dirigé des troupes contre la tribu révoltée. Mais évidemment il y a confusion dans la nouvelle qui a circulé à la Bourse. D'abord les correspondances d'Alger ne disent pas que le camp ait été enlevé; ensuite, le camp de Dellis, situé sur le côté, à quinze ou seize lieues ouest d'Alger, aurait bien pu être attaqué par les Kabyles, et même, quoique cela soit très peu probable, par Abd-el-Kader, comme le disent des bruits rapportés par le *Sémaphore*, mais non pas enlevé par les Marocains. »

Succession au trône de la France.—Voici quelques remarques historiques, assez curieuses, sur l'interruption, pendant deux siècles, de la succession au trône de France par les aînés à qui la couronne était dévolue. Les historiens assurent que Louis XIII a eu deux fils, et celui qu'ils prétendent avoir été l'aîné, l'homme au masque de fer, n'a pas régné. Louis XIV a eu quatre fils; l'aîné, le dauphin, n'a pas régné. Louis XV a eu deux fils; l'aîné, le dauphin, n'a pas régné. Louis XVI a eu également deux fils; le dauphin est mort au Temple. Napoléon a eu un fils; le roi de Rome non plus n'a pas régné. Louis XVIII est mort sans postérité. Charles X a eu deux fils; le dauphin, duc d'Angoulême, n'a pas régné. Enfin, Louis-Philippe Ier. a eu six fils et l'aîné, le duc d'Orléans, est mort lui aussi sans pouvoir monter les degrés du trône.

ESPAGNE.

— On sait que la santé de la reine d'Espagne est dérangée depuis plusieurs années; les médecins ayant jugé indispensable à son rétablissement de lui procurer une maison moins malsaine que celle où la famille royale est logée, des recherches ont été faites à Bourges pour trouver une habitation plus saine; ces recherches ayant été inutiles, on écrit de cette ville que Mgr. l'archevêque a proposé la partie de son hôtel qu'il n'habite pas. Cette offre a été agréée; il faut donc espérer que la famille royale d'Espagne sera logée désormais d'une manière plus convenable et plus saine. L'intérêt de l'humanité, au défaut des exigences du rang, faisait au gouvernement un devoir de ne pas aggraver par des rigueurs inutiles les mesures déjà si répréhensibles de sa politique.

ANTILLES ESPAGNOLES.

— On sait que les nègres de Cuba ont tenté récemment d'empoisonner la population blanche de la colonie. Nous avons sous les yeux certains réglemens faits à cette occasion par le gouverneur-général de l'île au nom de l'Espagne, Léopold O'Donnell. Ces réglemens établissent la séquestration complète des nègres dans l'enceinte de chaque habitation. Les propriétaires seront désormais forcés d'avoir cinq pour cent hommes blancs mêlés à leurs employés. Les travaux qui exigent des voyages ou des courses hors de l'habitation, seront exclusivement confiés à des blancs, afin de prévenir entre les noirs un concert dangereux pour la sécurité des maîtres. Le gouverneur général ordonne d'ailleurs que la population esclave soit instruite avec soin des principes de la religion, et que les devoirs prescrits par l'Eglise lui soient fidèlement inculqués.

Les réglemens hânessent de l'île toute la population nègre émancipée. Un délai, néanmoins, est accordé aux affranchis pour acquérir l'instruction religieuse et civile qui leur permettra d'user sagement de leur liberté. Cette

éducation faite, chaque affranchi sera transporté hors de l'île par les soins du gouvernement; une ordonnance nouvelle, décrétee par la Reine, déterminera la forme de cette déportation, qui ne sera point un châtiement, mais une mesure préventive.

Les noirs affranchis sont absolument exclus du service des pharmacies. Tout rassemblement entre eux est sévèrement interdit. La rigueur de ces mesures fait comprendre la gravité du danger auquel la population blanche de Cuba vient d'échapper. On ne peut que louer la vigilance du gouverneur-général; mais en même temps, les réglemens dont nous venons de donner l'analyse accusent une situation lamentable, tout à la fois pour les maîtres et pour les nègres esclaves. Bien que l'Espagne ait depuis longtemps mérité les plus grands éloges par la douceur, l'équité, la paternelle sagesse qu'elle a montrés dans l'administration de ses colonies, on ne peut considérer sans gémir la prolongation d'un état de choses qui oblige des chrétiens, des catholiques à une si grande dureté envers des hommes leurs frères. Espérons que l'exemple d'affranchissement médité par la France à l'égard de ses propres esclaves aura une favorable influence sur le régime des colonies espagnoles. L'Espagne se méfie de la propagande abolitionniste exercée par l'Angleterre; les derniers troubles de Cuba ont été imputés en partie à des agents anglais que la population blanche de l'île tient en exécution. Mais nous avons la confiance que la France, instruite par les expériences coûteuses de ses voisins, saura garder dans l'acte d'affranchissement des nègres une sagesse prévoyante qui la rendra digne d'être imitée par d'autres prudentes nations. Tel est notre vœu. Il s'agit de préparer aux noirs une liberté plus morale que l'esclavage, et en même temps de conserver à la prospérité matérielle du Nouveau-Monde le labeur des populations maintenant courbées sous le fouet. Certaines dispositions du régleme publié à Cuba nous font comprendre que l'Espagne, en ce moment même, n'oublie pas la haute mission qui lui fut déléguée jadis pour l'amélioration religieuse et morale d'un nouvel hémisphère.

PORTUGAL.

— On écrit de Lisbonne, 25 septembre :

« La chute du ministère Costa-Cabral est à la veille de s'accomplir. L'hostilité flagrante de la Chambre des Pairs, ou du moins de la majorité, contre les ministères, rend nécessaire un coup d'Etat. Cabral a dressé une liste de dix personnes qui lui sont absolument dévouées, et il s'est rendu au palais pour soumettre à la Reine le projet de nomination de cette fournée, destinée à rétablir l'équilibre en sa faveur. Le duc de Palmella, qui avait deviné son plan, l'avait prévenu auprès de la Reine, à qui il avait exposé toutes les conséquences désastreuses d'un acte semblable. La Reine a répondu froidement à Costa-Cabral, qui lui remettait cette ordonnance, que l'affaire était trop sérieuse pour être résolue subitement; qu'elle en réserverait au Conseil d'Etat. Aussitôt après cette conférence, la Reine a envoyé le duc de Palmella traiter avec le vicomte de Sa da Bandeira de la formation d'un nouveau ministère.

« Le résultat de la conférence a été que l'on formerait un cabinet de coalition composé en proportions égales de chartistes et de septembristes modérés. Le duc de Palmella a la présidence du conseil des ministères, Sa da Bandeira le portefeuille de la guerre, et Silva Sanchez les trois autres portefeuilles. Les Cortès doivent s'assembler le 30. On pense que les débats sur l'adresse décideront du sort du Ministère. »

AUTRICHE.

— M. de Metternich, archi-chancelier d'Autriche est, dit-on, dangereusement malade.

TURQUIE.

— Des lettres de Constantinople, du 25 septembre, disent que la révolte qui avait éclaté dans Tripoli est domptée; Miludi chef des rebelles, a été fait prisonnier et le pacha a frappé d'une forte contribution les districts révoltés.

Une nouvelle révolte qui avait éclaté dans l'Albanie a été promptement réprimée par les mesures énergiques d'Omer-pacha: 2,000 jeunes recrues avaient résisté de vive force à l'embarquement, et s'étaient retirés vers la frontière de l'Albanie et de la Macédoine. Ils s'étaient jetés dans les montagnes; le pacha les a poursuivis avec six pièces d'artillerie et un détachement de cavalerie et les a battus complètement.

— Les nouvelles de Tunis, du 15 septembre, annoncent que la révolte s'étendait de plus en plus dans les montagnes et que dans un combat récent, l'armée du bey avait été repoussée, après avoir perdu plus de 300 hommes. Un régiment de renfort a été envoyé de Sous.

INDE.

— On lit dans le dernier journal *The Inlian Mail*: « Des lettres de Hong-Kong, du 19 juin, portent que le commerce dans le nord de l'empire est languissant, et que les marchands chinois sont effrayés par le bruit qui court d'une invasion française et américaine. Les choses sont au point qu'une grande quantité de grains et de numéraire a été transportée dans l'intérieur du pays, au grand détriment du commerce de la côte. Le fait est que le ministre américain est encore à Macao, attendant une visite du commissaire chinois, et l'amiral français est dans le havre de Hong-Kong. Les Chinois prétendent, fort sagement, que ces deux pouvoirs n'enverraient pas des flottes si loin pour rien; en même temps, la seule rumeur du trouble suffit pour jeter l'épouvante dans l'esprit des Chinois. »

LES DEUX ÉPOQUES.

—Sais-tu bien, citoyenne Gouju, qu'on ne fait pas attendre ainsi un président de section ? Voilà une heure au moins que je te demande mon déjeuner ; pendant le tems que tu me fais perdre, la patrie a peut-être couru le plus grand danger, et je n'étais pas là pour la sauver, comme cela m'est arrivé plus de vingt fois.

—Dain, citoyen-président, c'est que mes pauvres jambes ne vont plus comme il y a quelques années ; je ne suis plus jeune, et, par conséquent, plus ingambe.

—Les anciens spartiates, nos maîtres en fait de république, reprit le président, rendirent une sage loi lorsqu'ils décidèrent qu'il fallait tuer tous les vieillards qui ne pouvaient être utiles ; dans l'intérêt de la république, on devrait remettre cette loi en vigueur ; j'en parlerai à Robespierre.

—Merci ! citoyen-président ; mais je ne trouve pas cette loi si pressée, et les Spartiates étaient de vrais dénaturés.

—Tu ne t'y connais pas, citoyenne ; tout ce qui n'est plus utile à la république lui est nuisible, et elle doit s'en débarrasser ; c'est le système de Robespierre, et je suis de son avis. Voilà une côtelette qui est trop cuite, et du café qui est froid. Citoyenne Gouju, j'en reviens à mon dire : les vieillards sont du superflu dans une nation régénérée.

—Si l'on rétablissait cette loi-là, m'est avis, citoyen, que tu n'aurais pas bien longtemps à vivre. Mais pourquoi ne prends-tu pas pour te servir, une demoiselle plus jeune que moi ? j'ai déjà assez à faire comme portière de la maison ; je ne puis pas être à tout.

—Oublies-tu donc, citoyenne, que la république a proclamé l'égalité, qu'elle a aboli la servitude ? Donne de la liqueur ! Ce n'est pas moi, un de ses plus chauds partisans qui rétablirait cette méthode aristocratique dont profitaient les ci-devant nobles, qui n'étaient que des fainéants. Cependant, comme je dois tout mon tems à la défense de la patrie, si je trouvais quelqu'un qui voulût se charger du soin de mon ménage, je lui offrirais en échange une amitié fraternelle et quelques assignats par mois.

—Je connais précisément, citoyen, quelqu'un qui te conviendrait bien ; c'est une jeunesse de mon pays : elle est alerte, laborieuse, active, pleine de bonne volonté. Tous ses parens sont sous les drapeaux de la république, et elle sera enchantée de servir un patriote tel que toi.

—Eh bien ! amène-la-moi, citoyenne Gouju, et je verrai si ce que tu dis est vrai. Je vais à la section, pendant ce tems-là, fais mon ménage ; je vais veiller au salut de la république.

Cela dit, le citoyen-président mit sa carmagnole et son bonnet rouge, et partit en chantant : *Ah ! ça ira, ça ira*, etc., romance fort en vogue alors.—Ce que je fais là est bien hasardé, se dit la citoyenne Gouju, remettant en place ce qui avait servi au déjeuner, mais il n'y a pas d'autre moyen : à la grâce de Dieu !

Le citoyen-président était un brave homme qui, après avoir amassé une petite fortune dans son commerce de bas de coton, s'était fait patriote plutôt par peur que par méchanceté. Il allait au comité du salut public avec la même exactitude qu'il avait été à l'église en d'autre tems, et criait : Vive Robespierre ! d'une voix aussi ferme qu'il avait crié : Vive le roi ! En un mot, c'était un trembleur.

La citoyenne Gouju était tout simplement la portière de la maison qu'habitait le citoyen-président, et faisait son ménage. C'était une femme d'un certain âge, qui avait été longtemps au service de la famille du comte de Blangy.

Le lendemain, de bonne heure, elle introduisait dans la maison une jeune fille de seize à dix-huit ans au plus ; elle portait un caraco en siamoise rayée et un jupon pareil ; elle avait des bas bleus et des gros souliers, qui, tout informes qu'ils étaient, laissant deviner de jolis petits pieds bien délicats. Sa belle tête était couverte d'un bonnet rond, sur lequel on voyait attaché une énorme cocarde tricolore. Elle avait de grands yeux noirs, et sa taille, fine et bien prise, avait plus d'une fois dans le trajet, attiré l'attention des sans-culottes, qui parcouraient les rues le bonnet rouge sur l'oreille.

A leur arrivée chez le citoyen-président, elles le trouvèrent qui lisait le *Père Duchêne*, journal très en vogue à cette époque.

—Citoyen, dit la mère Gouju, voici la jeunesse dont je t'ai parlé hier.—Ah ! ah ! c'est bon ; fais-la approcher. Peste ! mais elle est très-bien, cette jeune citoyenne ; comment l'appelle-t-on, mon enfant ?—Catherine, dit la jeune fille en rougissant.—Catherine ! je crois qu'il y a une tyranne de ce nom sur le trône de Russie ; il est impossible que tu gardes ce nom aristocratique ; n'en as-tu pas un autre ?—Marie.—C'est le nom d'une ex-sainte, et tu dois savoir, citoyenne, que, dans le calendrier républicain, on a remplacé les

noms de tous les ci-devant saints par ceux de plantes et légumes utiles, ce qui est bien mieux.—Ne vas-tu pas nommer cette jolie enfant laitue, groseille ou carotte ! dit la mère Gouju indignée.

—Il faut se conformer aux ordres de la république. Voyons, quel nom lui donnerons-nous ?—M'est avis, citoyen-président, que le nom de Rose lui irait assez bien.—Citoyenne Gouju, la rose a la prétention d'être la reine des fleurs, cela sent l'aristocratie un diable ; il me vient une idée : appelons-la Jacinthe. Ah ça ! citoyen, ne Jacinthe, voyons, que sais-tu faire ?—Peu de chose, Monsieur.

—Monsieur !—tu ne sais donc pas que la république a aboli tous ces titres fastueux ? appelle moi simplement citoyen-président. Tu sais bien faire un peu de cuisine ?—Oui, citoyen-président, répondit la jeune fille, qui s'aperçut que la mère Gouju lui faisait de la tête si-gne de répondre affirmativement.—Je ne suis pas difficile : les Spartiates, nos maîtres et nos modèles, ne mangeaient que du brouet noir : pourquoi faut-il que la recette en ait été perdue ? Mais tu ne connais pas cela, toi, jeune fille : il faudra donc s'en passer ; n'importe ! n'oublie pas que c'est aujourd'hui que commencent les repas civiques ; tu mettras le couvert devant la porte de la rue.—Citoyen-président, dit la mère Gouju, où donc que vous logerez cette jeunesse ? Si nous la mettions dans la mansarde du cinquième ?—Ce que tu dis là est fort judicieux, citoyenne Gouju, et j'y adhère, elle habitera la mansarde du cinquième.

Quelques heures plus tard, le citoyen-président, en se rendant à sa section, rencontra, dans son escalier, la mère Gouju conduisant un vieillard qui portait un petit paquet. « Quel est ce citoyen ? demanda-t-il.—C'est le commissionnaire qui apporte les effets de la citoyenne Jacinthe.—Fort bien, fais-le monter. »

Personne ne vit sortir le commissionnaire ; mais, comme cela ne regardait que la citoyenne Gouju, on ne le remarqua pas. Jacinthe mettait on le zèle possible à contenter le citoyen-président, qui aimait assez ses aises ; et comme il ne manquait de rien, n'avait jamais à se plaindre, il ne s'apercevait pas que sa jeune domestique passait dans sa mansarde tout le tems qu'elle n'employait pas à son service.

Tout allait donc au mieux ; lorsqu'un jour le citoyen-président annonça à sa servante que l'on devait célébrer le lendemain la fête de l'Être-Suprême ; car on avait imaginé de détrôner Dieu et de reconnaître, par faveur sans doute, l'Être-Suprême, auquel on donna une fête théâtrale ; le citoyen-président voulut y participer en donnant un splendide banquet. Grâce à la mère Gouju, Jacinthe parvint à préparer un dîner dans lequel ne figurait pas le fameux brouet noir de Sparte, mais où l'on remarquait des pièces de résistance ; sans beaucoup plus de goût des convives, qui étaient tous membres influens de la section dont l'amphytrion était le président.

La pauvre Jacinthe eut plus d'une fois à rougir des propos libres, des expressions grossières de ces hommes dont le langage était si bien en harmonie avec les actions.—Elle se hâta de servir et de se retirer pour se soustraire aux compliments insolens qui lui étaient adressés ; mais son émoi n devint visible lorsque, la conversation changeant de sujet, on vint à parler de nouvelles mesures à prendre contre quelques nobles qui étaient rentrés en France. Un nom surtout fit pâlir la pauvre jeune fille. « Je sais, s'écria un des plus bavards des convives, je sais que le ci-devant comte de Blangy est revenu, il faut que je le découvre. N'a-t-il pas un fils aux armées ? reprit le citoyen-président.—Si cela est, tant pis : on devrait fusiller tous ces aristocrates qui font semblant de servir la patrie, et qui ne vont aux armées que pour gruger le pauvre soldat.—Vous êtes bien sévère, citoyen Brutus.—Et vous bien faible, citoyen-président ; celui dont je m'honore de porter le nom n'a pas craint de sacrifier ses deux fils au salut de la république, et moi je ne mangerai personne.—Il me semble pourtant qu'on disait du bien de ce ci-devant Blangy.—C'est un aristocrate, et la patrie ne sera heureuse que quand ils seront tous exterminés ; quant à moi, je voudrais tenir le dernier, et je déclarerai demain à la section que je sais que le ci-devant comte de Blangy est dans le quartier, et je demanderai qu'on ordonne des visites domiciliaires afin de mettre la main dessus. »

En entendant ces paroles cruelles, Jacinthe, pâle et immobile comme une statue, sentit son cœur défaillir ; la bonne madame Gouju, qui paraissait à servir à table, s'aperçut de son état, l'emmena et lui dit tout bas : « Contenez-vous, ou tout est perdu !—Oh ! les monstres ! dit Jacinthe en couvrant de ses deux mains sa figure qu'inondaient deux ruisseaux de larmes.—Du courage ! Dieu ne nous abandonnera pas ; mais si vous laissez paraître la moindre émotion, vous éveilleriez les soupçons de ces tigres, et vous, moi et tant d'autres, paieraient de leur tête cet instant de faiblesse ! »

Jacinthe fit bonne contenance, et rien, jusqu'au départ des con-

vives, ne parut la préoccuper. Mais, lorsque tout le monde se fut retiré, lorsque la pauvre enfant se trouva seule, que de tristes pensées lui revinrent !... Avec quel effroi elle se rappela les paroles du farouche républicain ! Oh ! alors ses larmes coulèrent en abondance.

Suite et fin au prochain numéro.

— Au dire des gens qui occupent des emplois grassement rétribués, ils ne le font que pour payer à leur pays le tribut de leurs lumières et de leurs services. Voilà une plaisante manière d'acquiescer l'impôt !

— Les gouvernements qui se refusent à tous sacrifices en faveur des principes sociaux, ressemblent à ces hommes qui n'appellent jamais le médecin de peur d'avoir à le payer ; ils épargnent un écu, et ils meurent.

— A Genève, paysages sublimes, beau ciel, lac encore plus bleu et plus transparent que le ciel, voilà la nature ; morgue bourgeoise, pédanterie huguenote, cupidité mercantile, voilà les hommes.

— Les dé-sœuvrés de tout pays portent leurs vices à Rome, Naples et Florence ; puis ils crient bien haut contre le relâchement des mœurs italiennes.

— L'orgueil est taciturne, la vanité est bavarde ; le premier appartient aux Anglais et la seconde aux Français.

— Un voyage en Allemagne fait connaître le prix de la patience ; un voyage en Angleterre, celui de l'argent et un voyage en France, celui de belles paroles.

— On voit souvent des femmes folles ou dépravées, répondre à l'affection d'un honnête homme, en l'abandonnant pour un aventurier qui les trompe, les batte, les vole. N'a-t-on jamais vu des nations se soulever contre des princes bons, loyaux et généreux, et cela pour se livrer pieds et poings liés à des maîtres tyranniques, fourbes et cupides ?

— Le génie de l'homme, c'est le flot de la marée montante ; il s'agite, il bouillonne, il se soulève à grand bruit, il s'élançe impétueux ; puis il expire, arrêté par un grain de sable ou brisé par des rochers, et jamais il ne dépasse les limites assignées.

— Oubliez vos bonnes actions, pour que Dieu s'en souvienne ; souvenez-vous de vos fautes, pour que Dieu les oublie.

— Un philanthrope ne fait l'aumône que pour recueillir des remerciemens et des éloges.

HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ DOMESTIQUE chez tous les peuples anciens et modernes, ou l'influence du christianisme sur la famille, par l'abbé J. Gaumé, vicaire-général du diocèse de Nevers, chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre, membre de l'académie de la religion catholique de Rome, etc., 2 vol. in-8, chez Gaumé frères, libraires-éditeurs, rue Cassette, 4, à Paris, Prix, 14 fr.

Voici encore un monument élevé à la gloire du christianisme civilisateur. Trop longtemps un philosophisme étroit, partial, abjurant lâchement la gloire des sociétés illuminées par le flambeau de l'évangile, s'essouffla à préconiser la vieille Rome païenne, la Grèce, l'Égypte, les rives du Gange, la Chine elle-même, et prétendit y présenter à notre admiration le type du beau moral. Que d'esprits abusés par ces panégyriques qu'un légitime orgueil national aurait dû seul repousser et honnir ! Et aujourd'hui même que la lumière se fait dans beaucoup d'intelligences fourvoyées, n'y a-t-il pas encore un certain nombre de retardataires ou d'aveugles qui se complaisent dans leur flatteuse cécité ? C'est ainsi qu'il se rencontre, même de nos jours, des voyageurs qui, en parcourant la ville éternelle, ne chantent que les souvenirs du passé, ne veulent y présenter que l'ancien capitole, le cirque et ses gladiateurs. Hommes inconséquents qui, en faisant sonner bien haut le mot prestigieux de liberté sur la poudre inaninée, de la vieille Rome, semblent regretter cet heureux temps où des milliers d'esclaves tremblaient aux pieds d'un seul patricien.

M. l'abbé Gaumé, dans l'ouvrage que nous annonçons, s'est attaché à faire contraster avec la société chrétienne, la société des peuples anciens et modernes que la lumière du catholicisme n'illumine point de ses bienfaisants rayons. Une introduction des plus remarquables précède ce beau livre, comme un superbe portique annonce un magnifique édifice. Puis se déroulent les annales de la famille dans tous les temps et dans tous les lieux. Il n'est pas une époque, pas une nation, pas un coin reculé du monde connu qui ne soit, sous ce rapport, l'objet d'une investigation savante. M. l'abbé Gaumé prouve, par des faits incontestables, que, dans le seul catholicisme, la famille est constituée. Partout ailleurs, c'est ou le despotisme brutal de l'époux et la dégradation de la femme, ou, tour-à-tour, la servitude absolue de l'enfant ou son émancipation dénaturée. On n'a pas oublié que naguère, avec la seule puissance d'une philosophie anti-catholique, on a prétendu produire ce que l'on nommait emphatiquement la *réhabilitation* de la femme. Le livre de M. l'abbé Gaumé, donne le secret infaillible de cette véritable réhabilitation.

Style brillant sans néologisme, logique sans pédanterie, méthode large, érudition tout à la fois solide et attirante, faits curieux, et comme on dit aujourd'hui, palpitations d'actualité, amour non équivoque pour cette chaire de Pierre, d'où part le rayonnement du soleil de la civilisation, voilà ce que nous sommes heureux de signaler dans cet excellent ouvrage. Ajoutons que l'introduction, qui forme la moitié du premier volume, c'est-à-dire, plus de

300 pages, est à elle seule un des ouvrages les plus remarquables qui aient été publiés depuis longtemps ; l'auteur y trace avec une plume digne de Bossuet, l'état du monde sous la domination romaine, c'est-à-dire sous les lois de l'idolâtrie, dont il compare la froide et inflexible férocité à la douce charité, à la miséricordieuse mansuétude du christianisme ; puis, arrivant à notre époque, il analyse avec une désolante vérité et un rare talent d'observation, les diverses causes de destruction et de ruine dont les sociétés modernes sont travaillées, et dont il trouve les symptômes dans les progrès surnaturels imprimés à toutes les branches de la science et de l'industrie, progrès destinés à élever le mal à sa plus haute puissance, et à réaliser le règne de l'anti-christianisme.

A une époque moins agitée, moins préoccupée que la nôtre, cet ouvrage ferait, non seulement en France, mais dans tout les pays où l'on raisonne, une juste sensation ; quoiqu'il en soit, il restera à un double titre : comme un monument élevé à l'histoire de la famille, chez tous les peuples et comme un monument élevé, dans son introduction, à la situation générale du monde au XIX^e siècle.

L'auteur termine son introduction par des vœux auxquels nous nous associons de tout notre cœur : « Puisse, dit-il, le Dieu régénérateur et conservateur de la famille, bénir cet ouvrage entrepris pour sa gloire, et pour la conservation de la foi dans la société domestique, condition dernière du salut des âmes dans les jours d'apostasie générale où nous sommes arrivés ! »

A LOUER.

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues herbrooke et St. Denis.
S'adresser à l'Evêché.

AGENCE A NEW-YORK,
Pour Ornaments et Objets d'Eglise,

AUSSI

Pour marchandises de tous genres.

PAR J. C. ROBILLARD,
Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

MANUEL OU REGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE.

DEBIE A LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA

LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix : un schelling ; dix schellings la douzaine.

N. B.— Cette réduction dans le prix de cet ouvrage est telle que ceux qui sont au fait des dépenses qu'occasionne l'impression d'un livre aussi volumineux, comprendront facilement qu'il n'y a que le désir de le répandre dans toutes les classes qui ont pu y donner lieu. On espère donc trouver une compensation dans l'empressement de chacun à en faire l'acquisition.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKE et Cie.

A VENDRE

A CE BUREAU

CANTIQUE POUR LA TEMPÉRANCE.

LE Sous-signé venant de recevoir de Londres, un assortiment complet D'OUTILS POUR RELIURE,

informe très respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est prêt à exécuter toutes RELIURES DE LIVRES dans tout style et à des prix très réduits.

O. BEAUCHEMIN.

Rue Notre Dame, No. 114.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROIX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1^{re} insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1^{re} insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1^{re} insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, P^{TRE}.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, P^{TRE}.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.